



## **Recommandations des secteurs de la jeunesse et du volontariat relatives au Corps européen de Solidarité**

Le Président de la Commission européenne, Juncker, a annoncé dans son discours sur l'état de l'Union en septembre dernier, l'idée d'un Corps européen de solidarité qui sera lancé avant fin 2016, et les premiers 100.000 jeunes Européens participeront à ses activités d'ici à 2020. En octobre, le Parlement européen a adopté une importante résolution<sup>1</sup> sur le service volontaire européen et la promotion du volontariat en Europe, exposant les principales actions devant être mises en œuvre pour renforcer le volontariat en Europe. Le Parlement européen a déclaré que le Corps européen de solidarité devra être élaboré en étroite coopération avec les parties prenantes appropriées.

Avant l'annonce officielle du Corps européen de solidarité, l'Intergroupe Jeunesse du Parlement européen et les MPE soussignés, ainsi que les principales parties prenantes du domaine de la jeunesse et du volontariat, veulent insister sur l'importance d'inclure les recommandations suivantes dans la mise en œuvre de l'initiative.

### **S'inspirer des activités et de l'expérience des organisations et programmes de volontariat**

L'Europe est le témoin d'une volonté débordante de la part de ses citoyens de s'engager dans des actions solidaires à travers l'Europe. Le Corps européen de solidarité (CES) peut représenter une opportunité considérable pour l'Union européenne de relancer son projet, en particulier parmi les jeunes qui sont son principal groupe cible. L'initiative doit toutefois reposer au maximum sur **les opportunités de volontariat existantes déjà fournies par les organisations de la société civile** et être conçue de sorte à les compléter. Le CES doit aussi se concentrer sur le volontariat local plutôt que simplement sur les opportunités transfrontalières qui requièrent une mobilité internationale. La vaste majorité du volontariat se déroule au niveau local, répondant aux besoins locaux, et le Corps européen de solidarité doit également contribuer à ces activités, que ce soit par le biais du volontariat ou de stages, d'apprentissages ou d'emplois dans le secteur de la solidarité.

### **Le Corps européen de solidarité comme élément d'une stratégie plus vaste sur le volontariat**

Le volontariat incarne une certaine valeur et importance en tant que l'expression la plus visible d'une solidarité promouvant et facilitant l'inclusion sociale, accumulant un capital social et ayant un effet transformateur sur la

---

<sup>1</sup> <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2016-0425+0+DOC+XML+V0//FR>

société. Pour que le CES soit un succès, nous estimons que l'Union européenne doit l'intégrer dans une **stratégie plus vaste visant la création d'un environnement habilitant pour le volontariat en Europe**. Cela implique un financement sûr et durable pour les organisations engageant des volontaires, pour l'infrastructure du volontariat, et pour les organisations de soutien tels que les centres de volontaires. Le volontariat peut être renforcé par un cadre légal approprié accordant un statut européen aux volontaires, assurant leur protection, offerte au niveau national par les gouvernements des Etats membres, et qui identifie les droits et responsabilités des volontaires et des organisations de volontaires.

En outre, le **volontariat** doit être mieux **intégré dans les programmes européens** tels qu'Erasmus+ , le programme « L'Europe pour les citoyens », le programme LIFE, le Fonds pour l'Asile, la Migration et l'Intégration, les programmes d'action extérieure de l'UE, et l'accès des organisations de volontaires aux Fonds européens structurels et d'investissements doit être garanti. L'introduction du CES ne doit pas se faire au détriment des opportunités existantes de volontariat à cause du financement de ces programmes. Le soutien au volontariat pour les individus de tout âge doit être renforcé dans l'examen actuel du Cadre financier pluriannuel (CFP) et dans le développement du cadre financier post 2020. Le temps volontaire doit être accepté comme cofinancement éligible dans tous les programmes de l'UE accessibles aux organisations de la société civile.

### **Lien avec le Service volontaire européen (SVE)**

Le Corps européen de solidarité sera fortement lié au Service volontaire européen (SVE), au moins pour sa première phase pilote de mise en œuvre. Cette phase doit être utilisée pour renforcer le SVE avant l'établissement prévu d'un programme séparé pour le Corps européen de solidarité.

En outre, conformément à l'esprit du SVE, l'initiative doit offrir aux jeunes impliqués la formation et le mentorat nécessaires pendant toute la durée de l'expérience, insistant sur **une solide éducation à la citoyenneté et une dimension de dialogue interculturel**. Cela pourrait idéalement se faire par des organisations qui offrent une opportunité de volontariat aux jeunes via un programme de soutien spécifique.

Pour conclure, **une définition précise de l'action de solidarité** est fondamentale pour garantir que l'impact au sein de chaque communauté et de la société soit mesurable et effectif. Bien que l'expérience d'apprentissage et l'impact sur le volontaire individuel soient des éléments importants, l'objectif premier à atteindre est l'impact sur les besoins de la communauté en tant qu'élément constructeur de la solidarité européenne.

### **Restons simple**

Le CES doit être conçu de sorte à réduire autant que possible le fardeau administratif pour les participants ainsi que pour les organisations de la société civile qui mettront l'initiative en œuvre.

Le CES doit être conçu de sorte à fournir un soutien rapide aux organisations actives dans des endroits où des actions de solidarité sont nécessaires et les doter des ressources nécessaires pour offrir un volontariat de qualité et des possibilités de stage aux jeunes impliqués.

Cela peut se faire en simplifiant au maximum le processus d'accréditation et de placement et en établissant un accès simplifié au financement des organisations qui bénéficieraient d'un soutien de solidarité de jeunes répartis à travers l'Europe.

### **Les Volets volontariat et professionnel comme deux éléments complémentaires mais distincts du CES**

La Commission européenne a annoncé vouloir développer le CES selon deux volets de travail : un volet volontariat, et un volet professionnel. Ces deux volets doivent être complémentaires mais clairement distincts, faire du volontariat et acquérir une expérience professionnelle grâce à un stage ou un apprentissage sont des manières distinctes pour les jeunes de contribuer à des actions de solidarité, et les caractéristiques et exigences du succès et de la qualité sont différentes.

Le volet volontariat doit s'appuyer sur une nette compréhension des principes du volontariat de qualité tels que ceux exposés dans la *Charte européenne sur les droits et responsabilités des bénévoles*<sup>2</sup>. Sous ce volet, les tâches à accomplir par les volontaires doivent correspondre à l'objet du projet spécifique, elles doivent être utiles à la communauté, contribuer à la mission des organisations impliquées et contribuer au développement des compétences, connaissances et expériences des volontaires engagés.

Le second volet doit se concentrer sur la fourniture d'emplois, de stages et d'apprentissages de qualité dans le secteur de la solidarité. Cela bénéficiera à la fois au développement professionnel des jeunes, ainsi qu'à la capacité et à la durabilité du secteur de la solidarité en Europe. Le financement de l'Union européenne pour l'emploi des jeunes, notamment l'Initiative en faveur de l'emploi des jeunes, doit être utilisé exclusivement pour ce volet professionnel et pas pour offrir des opportunités de volontariat. Le volontariat ne doit pas être utilisé comme une excuse pour remplacer de réels emplois de qualité par un travail non rémunéré. Pour les stages qui impliquent une mobilité internationale, les organisations doivent se voir allouer des incitations appropriées pour inclure les jeunes acceptant des opportunités d'emploi dans leurs organisations dans le cadre du Corps européen de solidarité, notamment une contribution financière aux coûts salariaux.

Les deux volets doivent garantir que les compétences acquises dans le cadre de l'expérience puissent être reconnues et validées, et également contribuer au placement durable des jeunes dans le marché du travail.

### **Développement supplémentaire du Corps européen de solidarité**

Suite à l'annonce ambitieuse d'envoyer les premiers 100.000 participants d'ici à 2020, les attentes ont été placées à un niveau élevé. Nous devons garantir que les attentes des jeunes qui souhaitent s'engager soient respectées. Pour éviter que cela ne se produise uniquement en renommant des initiatives actuelles comme le SVE ou en redirigeant des fonds d'opportunités existantes

---

<sup>2</sup> <http://www.youthforum.org/assets/2014/04/YFJ-VolunteeringCharter-FR.pdf>

de volontariat, de formation ou d'emploi fournies par des programmes de l'UE, de l'argent frais doit être investi. Le CES doit bénéficier d'un financement spécifique.

Après les résultats de la première phase pilote de mise en œuvre du CES, la Commission européenne doit impliquer les parties prenantes concernées en instaurant un dialogue structuré pour les impliquer dans le développement d'une proposition de base légale acceptable pour l'initiative, ainsi que dans sa pleine mise en œuvre, en tenant compte des conclusions de la phase pilote. Posséder une base légale et une ligne de financement spécifique permettrait une plus grande durabilité du Corps et son développement sans conséquences négatives pour d'autres actions et programmes.

Une identité spécifique de l'initiative doit être développée sur base des résultats de la première phase de mise en œuvre pour opérer une distinction par rapport à des initiatives similaires comme le Service volontaire européen et les Volontaires de l'aide de l'UE. Le développement de l'initiative doit être lié aux principes du volontariat, de l'éducation non formelle, de l'apprentissage informel, de la solidarité intergénérationnelle, du dialogue interculturel et du travail de jeunesse afin de renforcer la dimension d'apprentissage et d'éducation de l'initiative.

A long terme, l'initiative doit être ouverte aux pays candidats de l'UE et aux membres de l'AELE également.

### **Cette déclaration est soutenue par**

#### Membres du Parlement européen

**Becker Heinz K.**, PPE

**Benifei Brando**, S&D

**De Masi Fabio**, GUE

**Evans Jill**, Verts/ALE

**Fernandez Jonas**, S&D

**Gardiazabal Rubial Eider**, S&D

**Griesbeck Nathalie**, ALDE

#### Organisations

**Forum européen de la Jeunesse**, la plate-forme des organisations de jeunesse en Europe

**European Alliance for Volunteering**, le hub des organisations européennes, nationales et régionales pour le volontariat

**European Volunteer Centre**, le réseau européen de plus de 80 centres nationaux, régionaux et locaux de volontariat et d'agences de soutien au volontariat en Europe

**AEGEE**, Association des Etats généraux des Etudiants de l'Europe

**Alliance**, l'alliance des organisations européennes de service volontaire

**Allianssi**, Conseil national de la Jeunesse de Finlande

**EEE-YFU**, Echanges éducatifs européens-Youth for Exchange and

<b>Kirton-Darling Jude</b> , S&D	<i>Understanding</i>
<b>Kyllönen Merja</b> , GUE	<b>EFIL</b> , <i>Fédération européenne pour l'Apprentissage interculturel</i>
<b>Le Grip Constance</b> , PPE	<b>IFMSA</b> , <i>Fédération internationale des Associations d'Étudiants en médecine</i>
<b>Lunacek Ulrike</b> , Verts/ALE	<b>LSU</b> , <i>Conseil national de la jeunesse de Suède</i>
<b>Lybacka Krystyna</b> , S&D	<b>OBESSU</b> , <i>Organising Bureau of European School Student Unions</i>
<b>Maragall Ernest</b> , Verts/ALE	<b>ÖJV</b> , <i>Conseil national de la Jeunesse d'Autriche</i>
<b>Paunova Eva</b> , PPE	<b>WAGGGS</b> , <i>Association mondiale des Guides et Eclaireuses</i>
<b>Picula Tonino</b> , S&D	<b>WOSM</b> , <i>Organisation mondiale du Mouvement Scout</i>
<b>Reintke Terry</b> , Verts/ALE	<b>YEU</b> , <i>Youth for Exchange and Understanding</i>
<b>Rivasi Michèle</b> , Verts/ALE	<b>YMCA</b> , <i>Association des Jeunes Gens Chrétiens</i>
<b>Salini Massimiliano</b> , PPE	
<b>Scott Cato Molly</b> , Verts/ALE	
<b>Šojdrová Michaela</b> , PPE	
<b>Štefanec Iva</b> , PPE	
<b>Terricabras Josep-Maria</b> , Verts/ALE	
<b>Turmes Claude</b> , Verts/ALE	
<b>Urtasun Ernest</b> , Verts/ALE	
<b>Vandenkendelaere Tom</b> , PPE	
<b>Ward Julie</b> , S&D	
<b>Žitňanská Jana</b> , ECR	